

Image not found or type unknown



Droits des biens apres divorce

Par **jenmmi**, le **11/07/2010 à 17:44**

Bonjour,
Divorcé depuis 8 ans, séparé de corps et de biens, si je désire vendre ma maison, mes enfants majeurs peuvent-ils s'opposer à la vente de la dite maison ?
En vous remerciant par avance, veuillez agréer mes sentiments distingués.

Par **amajuris**, le **11/07/2010 à 18:52**

bjr,
si vous êtes seul propriétaire de la maison, vous pouvez faire ce que vous voulez.
vostres enfants ne sont pas concernés.
cdt